



Refus de carte de securite par la préfecture .

Par **vic diesel**, le **07/06/2010** à **16:38**

Bonjour,

je travaille depuis plus de 5 ans en temp que portier d un pub resto de nuit !j ai fait une demande de carte professionnel de securite qui a etait refuse pour les motifs suivant !!!
enquete diligentée dans le cadre de cette instruction,fait apparaitre votre mise en cause pour des faits qui ont donné lieu a des procedures de la part des services de gendarmerie es de la police !! je tiens a précisé que mon casier 2 es 3 es vierge ! es que ces affaires on ou etait relaxé ou donné sans suite ! coment faire pour pouvoir avoir ma carte professionnel !!je vai perdre mon taf es sa c est pas normal !!merci d avance .